



APPROCHES REGIONALES SUR LA  
CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE  
EN AFRIQUE CENTRALE

PROGRES DES RESEAUX DES AIRES PROTEGEES

COP 9 BONN 19-30 MAI 2008

# sommaire

- 1- Contexte
- 2- Justification du RAPAC
- 3- Identité du RAPAC
- 4- Vision du RAPAC
- 5- Champ d'action
- 6- Programmes stratégiques
- 7- Principales réalisations
- 8- Financement des activités
- 9- Préoccupations majeures
- 10- Perspectives

# CONTEXTE



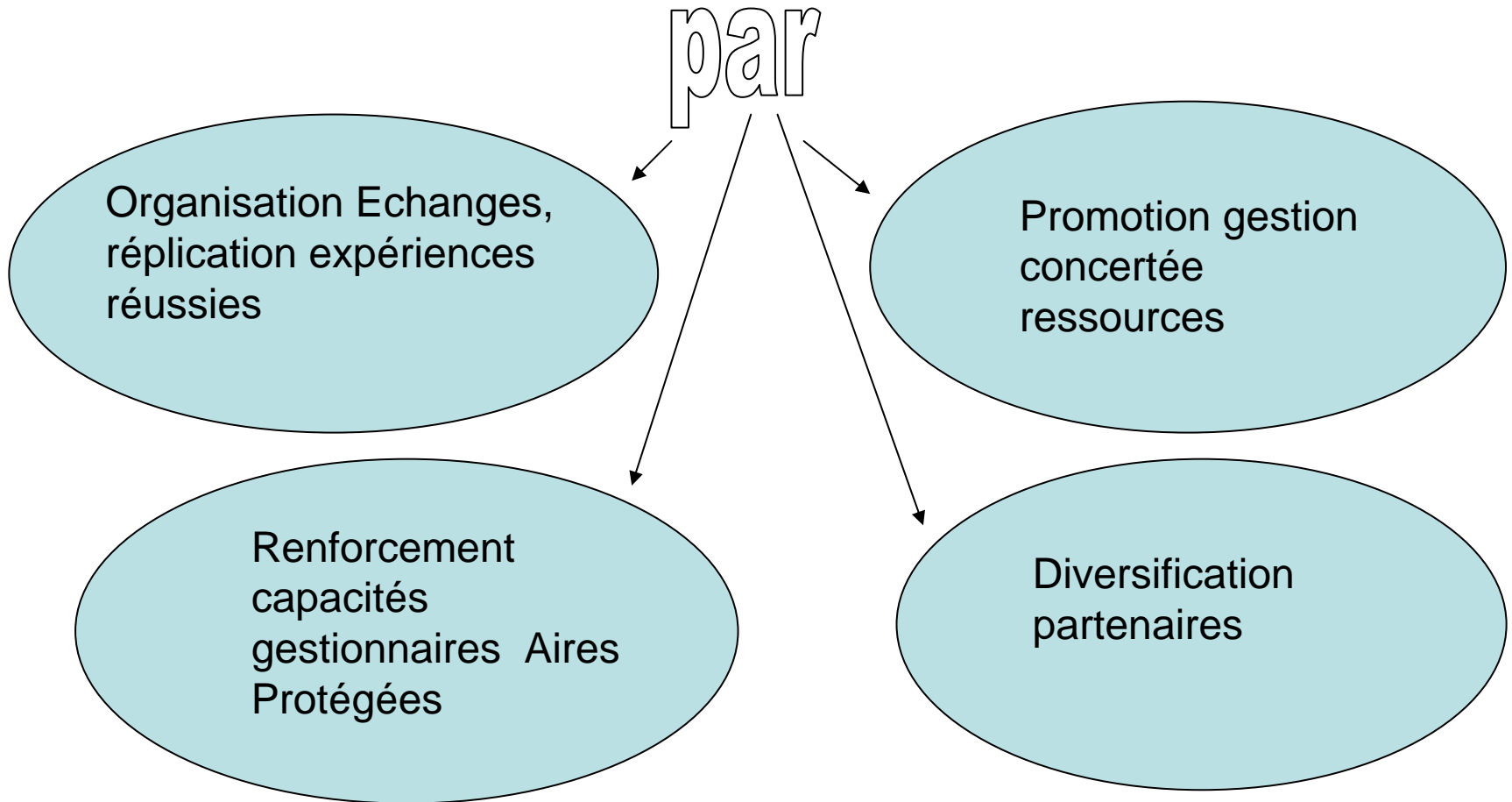
**Menaces et  
disparition  
d'espèces  
emblématiques**



**Grand Braconnage**

# Justification du RAPAC

Nécessité de pérenniser les acquis du Programme ECOFAC



# Identité

***Association sous-régionale sans but lucratif,  
de caractère technique et scientifique et à  
vocation environnementale,  
constituée de membres gouvernementaux et  
non gouvernementaux ayant reçu Mandat  
COMIFAC***

***Réseau fédérateur des acteurs,  
Plateforme d'échanges,  
d'harmonisation, de coordination,  
et d'appui à la gestion efficace des  
aires protégées des pays  
membres.***

***Organes de Décisions et de  
Gestion:***

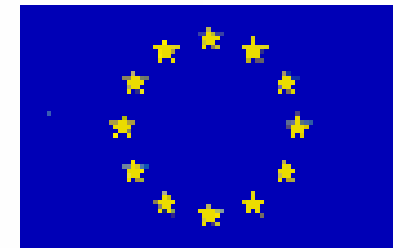
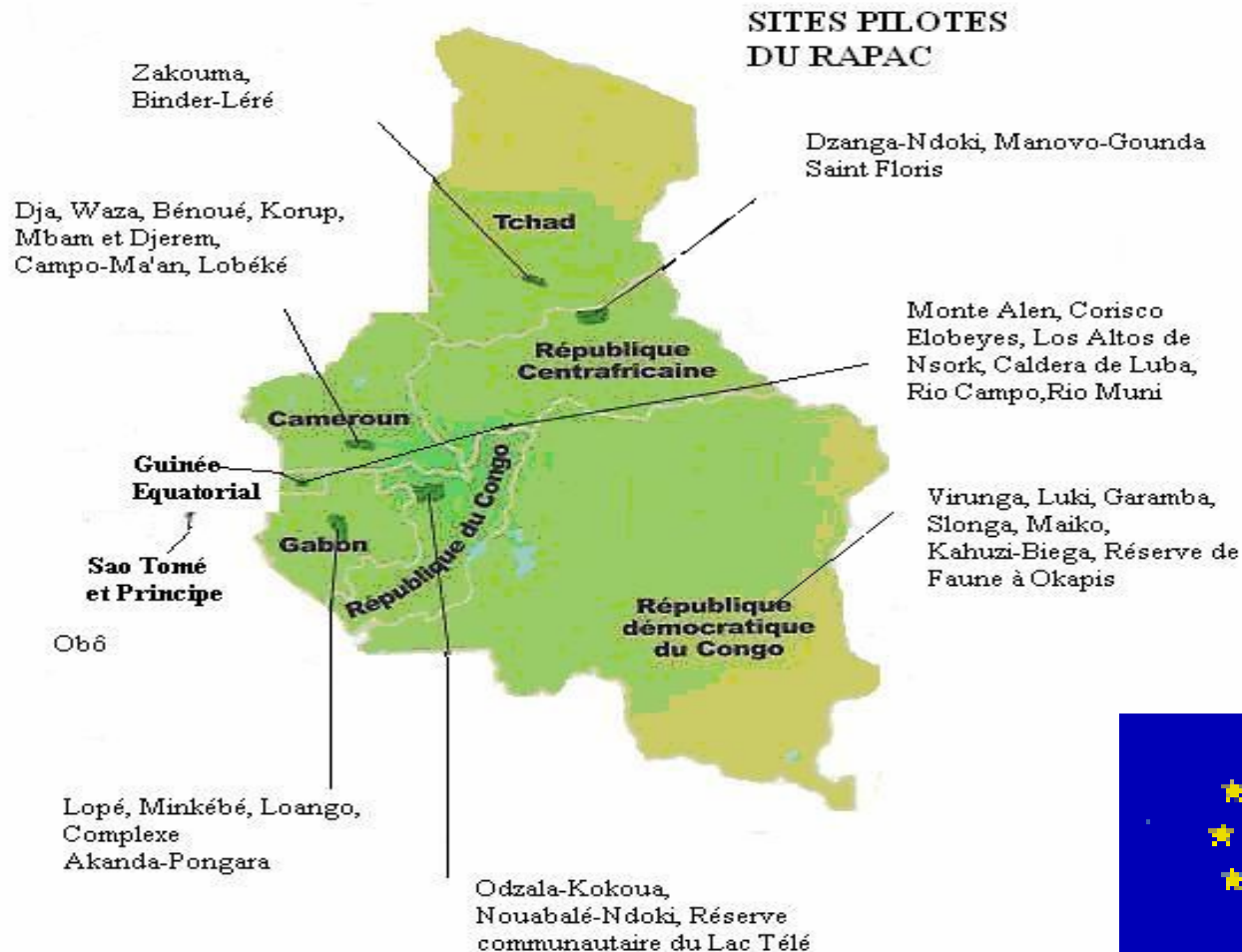
- Assemblée Générale***
- Conseil d'administration***

# Vision

***L'Afrique centrale dotée d'un réseau exemplaire d'aires protégées qui garantissent ensemble la représentativité, la protection et la valorisation optimales de sa diversité biologique au bénéfice des générations présentes et à venir.***



# Champ d'intervention: 116 AP dans 8 pays membres (13% des territoires) dont 33 Sites Pilotes de démonstration



# 10 Programmes stratégiques

- 1- Amélioration qualité de la gestion des aires protégées du Réseau/Evaluation périodique;
- 2- Gestion de l'information environnementale et communication sur les AP.
- 3- Harmonisation politiques, législations, institutions et instruments de gestion techniques.
- 4- Création de nouvelles aires protégées et développement dynamique de la gestion transfrontalière.
- 5- Contribution de la diversité et des aires protégées au développement économique et social.
- 6- Promotion des sites de démonstration de la conservation *ex situ*.



# Programmes stratégiques (suite)

- 7- Renforcement des capacités des gestionnaires des AP du Réseau;
- 8- Défense des intérêts des aires protégées/Plaidoyers
- 9- Sécurisation de l'assise financière du réseau par l'identification et le développement des mécanismes de financement durable
- 10- Développement de la coopération et des partenariats.



# Principales réalisations



# Appui aux actions de terrain

- Maîtrise d'ouvrage projet Recherche, Conservation et Valorisation Espèces Phares (Tortues marines, Baleine, Gorilles et Éléphants);
- Maîtrise d'ouvrage du projet Promotion tourisme à objectifs de conservation (financement FFEM );
- Projet pilote d'appui aux activités communautaires des populations vivant périphérie du PNL au Gabon;
- Premier test d'évaluation de l'efficacité de gestion sur 40 sites avec l'outil PAMETT;

# Actions de Renforcement des Capacités, Communication et Dialogue des Acteurs

- Organisation des sessions de formation sur l'élaboration de Business Plan et PAMETT;
- Organisation des premières Journées des Aires Protégées;
- Mise en place en cours Base de données sur les AP de l'AC;
- Développement Partenariats avec IUCN , WWF, WCS, AFVP et avec les programmes sous régionaux de conservation (ECOFACT, FORAF, CAWHFI, CARPE)
- Mise en place site web et publication bulletin d'information Rapac infos.

# Principaux appuis reçus

## **2000-2005**

- UE/FED: **304 410 euros** par programme ECOFAC.
- FFEM: **139 000 euros**

## **2006-2009**

- UE: **4 327 000 euros** pour renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles par programme ECOFAC IV

# Préoccupations majeures

- Financement durable des programmes après la subvention UE;
- Renforcement des capacités des gestionnaires des sites pilotes de démonstration;
- Systématisation des plans d'aménagement et de gestion;
- Maîtrise des plans d'affaires par les gestionnaires des AP;
- Systématisation des évaluations périodiques de l'efficacité de gestion des AP et des lacunes écologiques(es)
- Amélioration représentativité des écosystèmes terrestres et marins au sein du Réseau;
- Appui à la promotion des activités génératrices des revenus et implication plus effective des populations vivant dans la périphérie des AP.

# Perspectives 2008-2009



- Partage d'expériences, harmonisation législations et institutions sur les AP;
- Concertation sous régionale sur conflits Hommes/Eléphants;
- Poursuite formation sur Business Plans et PAMETT;
- Organisation 2<sup>ème</sup> Edition des Journées des Aires Protégées (JAPAC);

# Perspectives 2008-2009 (suite)

- Identification et appui aux AGR pilotes autour des AP;
- Création nouvelles AP Transfrontalières et Marines;
- Renforcement capacités pour élaboration, mise en œuvre et évaluation plans d'aménagement et de gestion des AP;
- Poursuite évaluation efficacité de gestion des AP.
- Suivi et appui mise en œuvre plus effective du PT CBD pour les AP dans la Sous région d'Afrique Centrale.



**MERCI POUR  
VOTRE AIMABLE ATTENTION**

